



École de Richelieu
Édifice Curé-Martel
120, 7^e Avenue
Richelieu (Québec) J3L 3N2



**Assemblée générale extraordinaire des parents
École de Richelieu
Mercredi 11 mars 2020, 19 h 00
(Grande salle édifice St-Joseph)**

Procès-verbal

1. Mot de bienvenue par la Présidente et la Directrice
2. Désignation d'un (e) secrétaire de l'Assemblée : Madame Isabelle Bisson se propose.
3. Adoption de l'ordre du jour : Madame Geneviève Croteau propose l'adoption de l'ordre du jour.
4. Explications des rôles et fonctions par Madame Christine Derome
 - a. Conseil d'établissement (C.É.)
 - b. Comité de parents (C.P.)
 - c. Organisme de participation des parents (O.P.P.)
5. Explication des modifications suite à l'adoption de la Loi 40 par Madame Christine Derome.
6. Désignation du nouveau parent au conseil d'établissement, suite à la démission de Mme Isabelle Bisson, pour la durée du mandat de mars à juin 2020 :
Madame Amélie Journault propose Madame Josiane Moisan.
7. Nomination du représentant au Comité de parents ainsi qu'un substitut pour la durée du mandat de mars à juin 2020 : Madame Josiane Moisan se propose et est élue à l'unanimité.
8. Varia : quelques questions sur les grandes lignes de la nouvelle Loi 40.
9. Questions du public : quelques questions sur l'impact de la nouvelle Loi 40.
10. Levée de la réunion : 19 h 33

Madame Marie-Pier Charette
Présidente

Madame Christine Derome
Directrice